

**Première session Langres :
Haute-Marne - Côte-d'Or
Châteauvillain et Latrecey ⁽¹⁾
Journée du 9 juin 2005**

Francis ZANRÉ *

Ce jeudi se présente comme une nouvelle journée ensoleillée dans cette Haute-Marne plutôt bien arrosée ! Le car retrouve les quelques individuels venus en voiture, devant la Porte-Madame, à Châteauvillain. Intégrée dans les anciens remparts, elle s'ouvre sur un enclos appelé actuellement « Le Parc aux Daims », autrefois « Bois d'Époisses ». Ce parc a été créé en 1655 par le seigneur de Châteauvillain, François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitry, grand Nemrod devant l'Éternel, qui l'a fait entourer de 6 kilomètres de mur en pierres sèches délimitant un polygone de 270 hectares. Ce mur n'a pas été continûment entretenu au cours des siècles et a permis des incursions de faune sauvage dans l'enclos. Les daims ont été introduits vers 1850 (DÉSORMEAUX & RUMEAU, 1981). Le parc a été acquis par la commune en 1988 et (ré)ouvert au public, il est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique, floristique (ZNIEFF) de type I, depuis 1993. Il s'agit de l'extrémité ouest du grand massif domanial des forêts d'Arc-en-Barrois et Châteauvillain, d'une surface de 10 718 hectares, rachetée par l'État à la famille d'Orléans en 1971. Ce massif recouvre une surface tabulaire inclinée vers le bassin parisien, son altitude varie de 426 mètres au nord-ouest à 238 mètres au sud-est ; elle est constituée de calcaires compacts du bathonien supérieur, transgressée à l'ouest par la dalle nacrée du

* F. Z. : 34 rue Alfred-de-Vigny, 72000 LE MANS.
Téléphone : 02 43 85 13 14 – Courriel : francis.zanre@wanadoo.fr

(1) Note au lecteur : Vous serez aussi surpris de trouver ce compte rendu quelque peu retardataire d'une journée de la Session de LANGRES que son auteur le fut de ne pas le lire dans le précédent Bulletin !...

Explication aux Sociétaires et excuses renouvelées à l'auteur : après mon pour le moins fâcheux - et évitable - « accident » informatique comme Secrétaire-qui-n'avait-pas-sauvegardé ses textes, je perdis malencontreusement bien des données, ce compte rendu entre autres. Mais heureusement, il fut possible de le récupérer du côté de Saint-Sulpice ! Merci Francis pour votre patiente compréhension, d'autant plus que vous aviez eu la gentillesse de remplacer au pied levé Jean-Claude FELZINES obligé de nous quitter.

Y. PEYTOUREAU
Président-désormais-sauvegardeur

callovien inférieur. Les rivières perdent une grande partie de leurs eaux dans un écoulement souterrain qui donne lieu à des résurgences parfois spectaculaires, appelées localement, abymes, creux, doux, ou dhuys ; les pertes, elles, prennent le nom d'andousoirs. Les vallées sèches portent le nom de combes : lors de fortes précipitations, les écoulements souterrains reprennent temporairement leur ancien cours. Le Parc est divisé en deux parties inégales par la rivière Aujon, affluent de l'Aube, qui se trouve être à sec depuis 2003. Le lit majeur de l'Aujon forme une clairière de 100 à 200 mètres de large sur les 2 kilomètres de sa traversée. Non amendée, elle est irrégulièrement fauchée. Le cadastre de 1811 la considérait comme labourable. Une grande partie du parc était utilisée à des fins agricoles au XIX^e siècle (*). On peut donc considérer qu'il s'agit d'une prairie naturelle entretenue par des herbivores sauvages, qui sélectionnent la flore en broutant les graminées et plantes à fleurs les plus appétissantes, délaissant les épineux et les toxiques, d'une part, et dispersant les graines contenues dans leur pelage ou leurs déjections, d'autre part. Nous parcourons essentiellement la partie ouest du Parc.

La Porte-Madame, vestige des remparts de la ville, garde un pont où nous relevons, parmi les cailloutis grossiers plus ou moins roulés nos premières observations :

<i>Lycopus europaeus</i> L.	<i>Rorippa amphibia</i> L. R
<i>Mentha aquatica</i> L.	<i>Rorippa sylvestris</i> L. CC, en boutons
<i>Mentha spicata</i> L. subsp. <i>spicata</i>	<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L.
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	

À proximité, nous découvrons les premières espèces typiques de ce parc pâturé extensivement de longue date par les herbivores :

<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>lusitanicum</i>	<i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq.
Rouy (en feuilles)	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.
<i>Atropa belladonna</i> L.	<i>Plantago major</i> L.
<i>Capsella rubella</i> Reuter	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P. Beauv.
<i>Carex cuprina</i> (Sandor ex Teuffel)	<i>Urtica dioica</i> L.
Nendwitsch ex A. Kerner	<i>Verbena officinalis</i> L.
(= <i>C. otrubae</i> Podp.)	<i>Vincetoxicum hirsutum</i> Medik

Une grande clairière tapissée de brachypode penné, fromental, avec dactyle, pâturins et mélisse uniflore s'ouvre devant nous ; il convient d'ajouter aux graminées précédentes :

<i>Atropa belladonna</i> L. (commun dans tout le parc)	<i>Glechoma hederacea</i> L.
<i>Campanula rotundifolia</i> L.	<i>Helleborus foetidus</i> L.
<i>Digitalis lutea</i> L.	<i>Lithospermum officinale</i> L.
	<i>Vincetoxicum hirsutum</i> Medik

La forêt claire où les semis sont abrutis (**) par les daims, sous un couvert de :

<i>Atropa belladonna</i> L.	<i>Cornus mas</i> L.
<i>Acer campestre</i> L.	<i>Quercus robur</i> L.
<i>Carpinus betulus</i> L.	

abrite des phanérogames dédaignés par les herbivores :

(*) : Jacques PRINCET, 52120 DINTEVILLE (com. pers.).

(**) : = broutés.

Aconitum napellus L.subsp. *lusitanicum* Rouy*Cynoglossum germanicum* Jacq.*Digitalis lutea* L.*Euphorbia amygdaloides* L.*Stachys sylvatica* L.

Le lit majeur de l'Aujon, en état de prairie naturelle depuis la déforestation par les crues et les cervidés (daims mais aussi chevreuils - nous en avons vu deux - voire les cerfs, abondants dans le massif forestier mitoyen) est dominé par les graminées telles que le fromental (*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J.-C. Presl subsp. *elatius*) la brize (*Briza media* L. subsp. *media*) le brome (*Bromus erectus* Hudson subsp. *erectus*) et la trisète (*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv.) Les laïches sont bien représentées :

Carex caryophyllea Latourr.*Carex hirta* L.*Carex flacca* Schreber*Luzula campestris* (L.) DC.

accompagnées de plantes à fleurs moins prisées des herbivores, outre celles déjà citées :

Cerastium fontanum Baumg.*Myosotis arvensis* Hillsubsp. *vulgare* (Hartm.) Greutersubsp. *arvensis* AC

& Burdet C

Ophrys apifera Hudson*Galium pumilum* Murray Csubsp. *apifera* AR*Himantoglossum hircinum* (L.)*Polygala amarella* L. AC

Sprengel AC

Ranunculus acris L. AC*Lathyrus nissolia* L. (un pied en bouton) *Ranunculus bulbosus* L. AC*Lotus corniculatus* L. C*Vicia sativa* L.*Medicago lupulina* L. Csubsp. *nigra* (L.) Ehrh. AR

Des terriers de blaireaux retiennent notre curiosité : le sol et la flore sont fortement perturbés dans ce « lotissement ». Les orties abondent, faisant le délice des petites tortues (Lépidoptères !) dont des grappes de chenilles dévorent les feuilles. Nous notons la présence de :

Aconitum napellus L.*Digitalis lutea* L. Csubsp. *lusitanicum* Rouy C*Hyoscyamus niger* L. AC*Cynoglossum germanicum* Jacq. C*Potentilla reptans* L. CC*Cynoglossum officinale* L. AR*Vincetoxicum hirundinaria* Medik C

Après une incursion dans la combe du Val Mormant, forêt claire (pré-bois des Jurassiens) à l'aspect de vieille futaie où l'absence des semis arbustifs est frappante, nous nous dirigeons vers le « petit parc ». Peu avant le pont sur l'Aujon, une dalle calcaire sub-affleurante offre un nouveau faciès, sélectionnant une flore à dominante xérophile :

Arenaria leptoclados (Reichenb.) Guss *Seseli montanum* L.*Asperula cynanchica* L.*Phleum phleoides* (L.) Karsten*Cerastium semidecandrum* L.*Thymus praecox* Opiz*Hieracium pilosella* L.*Veronica serpyllifolia* L.*Ranunculus bulbosus* L.*Vicia sativa* L. subsp. *nigra* (L.) Ehrh.

Sur l'allée forestière des Bonshommes, nous observons plusieurs Lucanes cerfs-volants, dont l'abdomen a été dévoré par un prédateur : il s'agit sans doute d'un faucon crécerelle ignorant que cet insecte est inscrit sur l'annexe III de la Convention de Berne ! La présence de ces grands Coléoptères est un bon indicateur de la richesse naturelle de ces bois.

Nous bifurquons vers le sud dans une combe fraîche et ombragée dénommée « vallée des Abymes » à cause d'une suite de résurgences qui (ré)alimentent l'Aujon, laquelle reprend son cours permanent dans le bourg. Cette combe, située à l'altitude 225, est située 5 mètres en contrebas du lit majeur et correspond au sous-écoulement de la rivière captée par un puits de faible profondeur pour l'adduction en eau potable de Châteauvillain, en amont de la Porte-Madame. En période hivernale, cette combe est noyée ; le bois de faible valeur commerciale, difficile à extraire, n'est pas exploité, d'où un aspect de vallon sauvage où les chablis et les bois morts, les vasques transparentes et bleutées, peuplées de truites, forment un ensemble sauvage et attirant pour le naturaliste. L'atmosphère humide, la faible clarté et la richesse en humus du sol favorisent des nitrophytes forestières, sous un couvert de :

Fraxinus excelsior L.

Prunus padus L. RR

Rosa arvensis Hudson

Ribes rubrum L.

Acer pseudoplatanus L.

Sambucus nigra L.

Ulmus glabra Hudson

(= *U. montana*)

La strate herbacée est composée de :

Adoxa moschatellina L.

Alliaria petiolata (Bieb.)

Cavara & Grande

Allium ursinum L.

Dryopteris filix-mas (L.) Schott

Galium aparine L.

Galeopsis tetrahit L.

Geranium robertianum L.

Geum urbanum L.

Lysimachia nummularia L.

Moehringia trinervia (L.) Clairv.

Stachys sylvatica L.

Mais l'intérêt consiste surtout en une population d'une dizaine de mètres carrés de *Narcissus poeticus* L. et d'une cinquantaine de mètres carrés de *Ranunculus trichophyllus* Chaix.

Nous nous installons pour pique-niquer, près de la Porte-Madame, sur des bancs et tables branlantes sous les frondaisons des ailanthes glanduleux, marronniers d'Inde, robiniers, épicéas et tilleuls, plantés, pour certains, au XIX^e siècle.

* * * *

L'après-midi, nous nous déplaçons de quelques kilomètres vers le sud, au pied de la butte du « Mont » de Latrecey, où nous stationnerons près du passage à niveau de la voie ferrée désaffectée reliant Châtillon-sur-Seine à Neufchâteau.

Il s'agit d'une butte témoin qui culmine à 321 mètres, soit 45 mètres au-dessus de la plaine. Elle est située un kilomètre à l'est de la cuesta oxfordienne, une des couches de la « pile d'assiettes » du bassin parisien. Dominée par une surface tabulaire de calcaire rauracien épais d'une dizaine de mètres, son soubassement de marne grise argovienne est riche en fossiles pyriteux, altérés en limonite, qui ont été exploités de longue date, en particulier dans le deuxième quart du XIX^e siècle (BÉGUINOT 1977).

À l'époque, la demande de fer était forte par suite de l'expansion des chemins de fer, et la Haute-Marne est pourvue d'abondants gisements de surface ou exploitables à faible profondeur. La technique mise en œuvre par les « minérons », surnom local de ces petits paysans qui se transformaient en mineurs pendant la mauvaise saison, était de tradition ancienne, puisque déjà utilisée pendant la Protohistoire. Le mineur creuse des tranchées superficielles, (1 à 2 mètres de profondeur), tant qu'à faire dans les terrains les plus impropres à l'agriculture, car généralement il n'est pas propriétaire du sol mais seulement de son ouvrage, et dans le sens de la pente : les eaux de ruissellement dégagent les « grains » de minerai, que le terrassier récolte au printemps pour les laver puis les mener à la fonderie voisine. Il s'agit d'une version artisanale de la « *ruina montium* » des Romains, qui se livraient à des travaux gigantesques de captage et de canalisation de sources ou de rivières afin d'accélérer le processus d'érosion (Las Médulas, 2001). L'extraction du minerai a décliné puis cessé dans le 3^{ème} quart du XIX^e siècle avec la montée en puissance des mines de fer (phosphoreux) lorraines qui ont pu être rendues concurrentielles grâce au convertisseur Thomas. En effet, jusqu'alors, le fer de bonne qualité devait être « de terre » et de charbon de bois, le « charbon de terre » contenant du soufre qui rend le fer et la fonte fragiles ; les forges et fonderies ne pouvaient éliminer ces substances indésirables par martelage ou affinage.

Les fortes pentes (20 à 25 %) des versants exploités n'ont pas permis la reconstitution du sol et du couvert végétal. L'érosion a joué à plein et a formé le paysage de bad lands à la haut-marnaise. Le sol squelettique et son hydromorphie saisonnière ont permis l'installation d'une flore pionnière et peu sociale, particulièrement remarquable par sa rareté et son écologie.

Nous abordons le Mont par le nord. Près de l'ancienne gare, un petit groupe s'attarde pour étudier une placette de *Reynoutria sachalinensis* (Friedrich Schmidt Petrop.) Nakai., rudérale rare mais stable (*).

Nous empruntons le chemin rural qui longe la voie ferrée, bordé d'une haie d'aubépine, cornouiller sanguin, frêne, églantier, troène, viorne lantane... Notre guide attire notre attention sur un orme particulier : *Ulmus* × *hollandica*. Ses parents (*U. minor* et *U. glabra*) existent à proximité. L'ourlet est composé de :

Bryona dioica Jacq.

Geranium pyrenaicum Burnm. fil.

Calystegia sepium (L.) R. Br.

Tamus communis L.

subsp. *sepium*

Vicia tenuifolia Roth subsp. *tenuifolia*

Galium aparine L.

Cette courte marche d'approche (1 km) nous amène au droit d'une pelouse, au pied du Mont. La strate herbacée est dominée par le brome (*Bromus erectus* Hudson subsp. *erectus*) et la molinie (*Molinia caerulea* (L.) Moench subsp. *arundinacea* (Schrank) K. Richter), accompagnés de houlque (*Holcus lanatus* L.), brachypode (*Brachypodium pinnatum* (L.) P. Beauv.) et brize (*Briza media* L. subsp. *media*).

(*) déjà observée le 29 mai 1998 avec Albert KRITTER (†) et Jacques PRINCET lors d'une sortie « grand public » avec le Conservatoire des Sites de Champagne-Ardenne.

Des arbustes tentent de la coloniser :

<i>Genista tinctoria</i> L.	<i>Pyrus pyraaster</i> Burgsd.
<i>Juniperus communis</i> L. CC	<i>Salix cinerea</i> L.
<i>Prunus spinosa</i> L.	

Notre attention est attirée d'abord par les orchidacées abondamment fleuries :

<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) L. C. M. Richard	<i>Orchis purpurea</i> Hudson
<i>Listera ovata</i> (L.) R. Br.	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) L. C. M. Richard
<i>Orchis militaris</i> L.	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Reichenb.
	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br.

Mais d'autres espèces remarquables méritent d'être notées, typiques des terrains marneux à hydromorphie temporaire :

<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Hudson	<i>Inula salicina</i> L. subsp. <i>salicina</i>
subsp. <i>perfoliata</i>	<i>Linum catharticum</i> L.
<i>Carex flacca</i> Schreber CC	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
<i>Carex tomentosa</i> L.	<i>Senecio erucifolius</i> L.
<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) Hill	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Tell
<i>Colchicum autumnale</i> L.	<i>Vicia cracca</i> L.

Des espèces plus ou moins xérophiles se mêlent aux précédentes :

<i>Carlina vulgaris</i> L.	<i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Börner
subsp. <i>vulgaris</i>	(feuilles desséchées de l'année précédente)
<i>Cerastium semidecandrum</i> L.	<i>Hippocrepis comosa</i> L.
<i>Euphorbia flavicorma</i> DC.	<i>Peucedanum cervaria</i> (L.) Lapeyr.
subsp. <i>verrucosa</i> (Fiori) Pignatti (= <i>E. brittingeri</i>)	<i>Polygala calcarea</i> F. W. Schultz

Parmi les espèces mésophiles nous avons relevé :

<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	<i>Lathyrus pratensis</i> L.
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	<i>Ranunculus acris</i> L.
subsp. <i>vulgare</i>	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.

En revanche, nous n'avons pas rencontré « l'herbe aux yeux bleus », ou bermudienne (*Sisyrinchium montanum* Greene), Iridacée nord-américaine, introduite en 1917 par les armées du général Pershing stationnées au camp de Semoutiers, non loin d'ici. Ce taxon s'est naturalisé et répandu sur les terrains marneux du bord est du plateau de Langres et du sud de la côte oxfordienne (ROYER, DIDIER, ESTRADÉ 1977) et a été remarqué lors des journées précédentes.

Nous quittons à regret cette pelouse qui doit recéler encore d'autres richesses, pour escalader, en tirailleurs, les pentes ouest du Mont. Les ravins entrecoupés de banquettes et de talus ont un faible recouvrement végétal. Nous ne tardons pas à être récompensés de nos efforts, pour tomber à genoux (les photographes seulement) devant un pied d'*Ophrys bicolor* (*Ophrys apifera* var. *bicolor* (Naegeli) Nelson) en pleine floraison. *Gymnadenia odoratissima* (L.) L. C. M. Richard est en boutons, alors que son cousin *G. conopsea* (L.) R. Br. est en pleine floraison. Il est trop tôt pour espérer voir l'hybride des deux, qui devrait être présent. Nous notons de nouvelles espèces, non encore rencontrées durant la session :

<i>Carex humilis</i> Leysser	<i>Linum tenuifolium</i> L.
<i>Carex halleriana</i> Asso	<i>Linum leonii</i> F. W. Schultz
<i>Cytisus decumbens</i> (Durande) Spach	<i>Ophrys apifera</i> Hudson subsp. <i>apifera</i>
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr.	<i>Onobrychis arenaria</i> (Kit.) DC. (début floraison)
<i>Globularia bisnagarica</i> L. (= <i>G. willkommii</i>)	<i>Sanguisorba minor</i> Scop. <i>Prunella grandiflora</i> (L.) Scholler

Le sommet de la butte, planté de pins sylvestres et noirs formant une forêt claire, sera plus intéressant plus tard. En juillet-août, on y trouvera aster amelle, baguenaudier, buplèvre en faux, céphalanthères, épipactis de Müller, grande gentiane, limodores et bien d'autres encore.

Le Mont est classé en ZNIEFF type I et géré, en petite partie, par le Conservatoire des sites de Champagne-Ardenne. Les difficultés d'accès, les fortes pentes le rendent impropre à l'agriculture intensive, mais on peut regretter l'abandon du pâturage ovin qui avait le mérite de maintenir les pelouses ouvertes. Les genévriers s'installent les premiers, suivis des allouchier, camérisier, épine-vinette, prunellier, bois de Sainte-Lucie, viorne lantane, rosiers, puis les pins sylvestres ou les chênes terminent la recolonisation forestière qui se fait par nucléation ou dispersion. (ROYER 1987).

La visite du Mont amène à se poser des questions : la gestion douce ne semble donc pas une panacée, puisque ce sont les interventions somme toute brutales du XIX^e siècle qui ont créé ce milieu remarquable. Il est difficile de prévoir l'évolution à long terme des activités humaines et l'adaptation de la nature, faute de relation entre les différents utilisateurs de l'espace et de connaissance transversale entre écologie et agronomie, mais peut-être aussi parce que nous nous plaçons à une échelle de temps humaine, trop réduite pour que la boucle de l'évolution soit complète.

J'adresse mes vifs remerciements à Jean-Marie ROYER pour sa relecture attentive et à Jacques PRINCET pour la communication d'informations historiques et géographiques.

Bibliographie

- BÉGUINOT, P., 1977 - Une grande industrie haut-marnaise disparue, la fabrication de la fonte et du fer. 294 pages. ISBN 2-903041-01-6.
- DÉSORMEAUX, J. & RUMEAU, P., 1981 - Châteauvillain en Champagne, Langres.
- LOPEZ, D.G., LOZANO, P. & SANCHEZ, M., 2001 - Las Médulas, patrimoine de l'Humanité. 48 pages. Édition du Patronato Provincial de Tourisme de LEON (Espagne). ISBN 84-932058-1-8, 2001 (en français).
- ROYER, J.-M., DIDIER, B. & ESTRADE, J., 3^e trimestre 1977 - Sur la persistance de *Sisynrichium montanum* Greene dans le département de la Haute-Marne, Bulletin S.S.N.A.H.M., **XX**, (fascicule 18) : pages 461 et 462.
- ROYER, J.-M., octobre 1987 - Les pelouses des sources de la Suisse (Haute-Marne). Étude réalisée par la S.S.N.A.H.M. pour la D.R.A.E., 31 pages ronéotypées.
- ROYER, J.-M. *et al.*, 1988 - Etudes écologiques des monts de Latrency, (Haute-Marne, Projet de zonage et proposition de gestion. Université de Franche-Comté, 19 pages + tableaux.

Sites internet

- www.champagne-ardennes.ecologie.gouv.fr
fiches ZNIEFF : n° 210015552 « pinèdes et pelouses de la côte de la montagne de Latrency »
et n° 210013032 « pré-bois, pelouses et bois du parc de Châteauvillain »
- www.jedecouvrelafrance.org, rubrique « Chateauvillain »
- www.patrimoine-de-france.org
- www.inra.fr/dpenv/maigr20.htm
- MAIGROT, J.-L., « La qualité du milieu du point de vue de la protection de la nature, un exemple dans l'Est de la France, la butte de Latrency » extrait du Courrier de l'Environnement n° 20, septembre 1993.